

Union démocratique du centre (UDC)

Rapport annuel

2005

Table des matières

	Page
AVANT-PROPOS	5
I. BILAN DES RÉSULTATS	7
1. Rétrospective sur l'année 2005	7
2. Interventions du groupe parlementaire UDC	19
3. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation	
4. Documents de fond de l'UDC	
5. Communiqués, services de presse, journal du parti, conférences de presse	
6. Internet	
II. ORGANES DU PARTI	23
1. Assemblée des délégués.....	23
2. Comité central	25
3. Comité directeur	29
4. Bureau du Comité directeur.....	30
5. Secrétariat général	30
5. Groupe de l'Assemblée fédérale.....	31
III. VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES	34
IV. REPRÉSENTATION UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX.....	35
V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE	36

AVANT-PROPOS



Les sections UDC ont récolté plus de 450'000 signatures ces trois dernières années, ce qui est sans doute un record. L'année 2005 a également commencé par une récolte de signatures: il s'agissait des référendums contre l'accord de Schengen et contre l'extension de la libre circulation des personnes. Si ces deux récoltes ont eu des résultats magnifiques, les votations populaires correspondantes ont malheureusement été perdues: seuls 46% (Schengen) et 45% (libre circulation) des votants ont suivi les mots d'ordre de l'UDC. Des proportions néanmoins honorables qui signifient que ce pays a besoin d'une UDC forte et continuant de se battre pour l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

L'UDC a déposé un autre projet d'une importance capitale à la Chancellerie fédérale, l'initiative "pour des naturalisations démocratiques". Forte de 103'017 signatures confirmées, cette initiative sauvegarde les droits démocratiques des citoyens également lors des décisions de naturalisation.

Cette quantité énorme de signatures récoltées témoigne de l'engagement et de la motivation de la base UDC. Un engagement qui porte encore d'autres fruits: l'UDC continue de progresser dans les élections.

La majorité des élections cantonales qui ont eu lieu en 2005 ont été des succès pour l'UDC. A Neuchâtel, l'UDC a réussi à entrer pour la première fois au Grand Conseil en obtenant d'emblée 17 des 115 sièges du parlement, soit largement de quoi composer un groupe. En Valais, l'UDC a réussi à tripler sa représentation au parlement cantonal: elle y occupe désormais six sièges, ce qui lui permet de constituer un groupe. Détail particulièrement réjouissant, avec le jeune avocat Franz Ruppen, de Naters, un représentant de l'UDC du Haut-Valais fait pour la première fois son entrée au parlement cantonal.

Conséquence des fortes réductions des parlements cantonaux, l'UDC a perdu 26 sièges dans le canton d'Argovie et quatre dans celui de Soleure. Alors que la part électorale de l'UDC a progressé de 2,1% dans le canton de Soleure, elle a reculé de 4,2% en Argovie. Ce parti aura donc du pain sur la planche en vue des prochaines élections. Lors des élections aux gouvernements cantonaux, les succès et les échecs étaient en équilibre: à Lucerne, l'UDC est entrée pour la première fois avec Daniel Bühlmann au Conseil d'Etat qui compte cinq membres. Par contre, l'UDC a perdu un siège au gouvernement cantonal zurichois au profit du PDC après le départ de Christian Huber.

Pour clore l'année politique 2005, deux scrutins populaires ont eu lieu le 27 novembre. L'UDC était responsable de la campagne de votation au niveau national en faveur de la révision de la loi sur le travail (ouverture des commerces dans les grandes gares). La victoire a été acquise de justesse, mais cette décision populaire était néanmoins importante pour le tourisme et l'attractivité des grandes villes.

Gregor A. Rutz
Secrétaire général

I. BILAN DES RÉSULTATS

1. Rétrospective sur l'année 2005

JANVIER

En 2005, la **présidence de la Confédération** revient au conseiller fédéral UDC Samuel Schmid.

Pour l'UDC, le mois de janvier n'est pas une période creuse comme pour les autres partis. Elle démarre l'année 2005 en fanfare avec la **récolte de signatures pour le référendum contre les accords de Schengen/Dublin**. Dans le même temps, l'UDC soutient le référendum des Démocrates suisses contre l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'Est membres de l'UE. Le 3 janvier déjà, l'UDC organise une conférence de presse très bien suivie pour présenter les „**Points forts politiques de l'UDC en 2005**“. Pour l'UDC, l'indépendance et la liberté de la Suisse ainsi que la sécurité des citoyennes et des citoyens sont les thèmes prioritaires de la nouvelle année.

Le 8 janvier, l'**assemblée des délégués**, réunie à La Chaux-de-Fonds (NE), débat des chances et des risques de la libre circulation des personnes. Par **297 voix contre 94**, les délégués rejettent l'**extension de la libre circulation des personnes**. L'assemblée discute aussi des principes d'un nouveau document de fond pour **une agriculture fondée sur le libéralisme et l'esprit d'entreprise**.



Dans la perspective de cette assemblée des délégués, des appels à manifester sont lancés dans le bastion de la gauche qu'est La Chaux-de-Fonds. Pendant que les délégués de l'UDC débattent dans la halle Polyexpo bien protégée, des débordements se produisent devant la halle entre quelque 250 manifestants aux visages masqués et la police qui doit faire usage de canons à eaux et de gaz lacrymogènes. Personne n'est blessé, mais quelques véhicules de délégués sont endommagés.

„**La Suisse dans 20 ans**“, tel est le thème du séminaire des cadres UDC qui se déroule les 21 et 22 janvier à l'hôtel Bad Horn à Horn (TG). Le président de la Confédération Samuel Schmid, le conseiller fédéral Christoph Blocher, le professeur allemand Gerd Habermann et Eugen Haltiner (UBS) présentent tour à tour leur vision de l'avenir.

FEVRIER

Le 8 février 2005, l'UDC organise une conférence de presse consacrée à „**l'atterrissage en catastrophe de la coalition de la raison**“ (de Swissair à Swiss) et présente la politique du parti en matière de transports aériens ainsi que les priorités du Conseil fédéral pour les prochaines années.

Les yasseurs se retrouvent le samedi 19 février 2005 à Flums (SG) pour la **5^e Coupe nationale de yass de l'UDC**.

Le 22 février, l'UDC tient une conférence de presse consacrée au **chômage des jeunes et au manque de places d'apprentissage**. Les interventions de l'Etat n'améliorent guère la situation des jeunes sur le marché du travail. La qualification toujours plus mauvaise des jeunes sortant de l'école et la migration constituent les vraies causes du mal.

MARS

Session de printemps 2005 (28 février 2005 – 18 mars 2005)

Pour l'élection des juges des tribunaux fédéraux, l'UDC présente un candidat, Hansjörg Seiler, au poste de juge au Tribunal fédéral des assurances et un autre, Georges Greiner, au poste de juge suppléant au Tribunal fédéral. Les deux représentants UDC nommés par le groupe sont élus.

Le programme d'armement échoue du fait de l'attitude du Conseil fédéral qui s'accroche à l'achat de deux avions de transport et de la coalition entre le PS et l'UDC qui s'opposent à ce programme pour des raisons différentes.

Une des votations les plus importantes de cette législature en matière de politique extérieure, la votation sur Schengen/Dublin est imminente. La résistance contre l'accord de Schengen croît dans tout le pays. Selon des articles de presse, des centaines de milliers de travailleurs au noir et de criminels circulent dans les pays de Schengen. Les visas touristiques de Schengen donnent lieu à d'énormes abus.

La suppression du contrôle des personnes aux frontières signifie une augmentation de la criminalité, de l'immigration et du chômage. La Suisse devrait aussi s'attendre à perdre beaucoup de sa souveraineté, car les accords de Schengen/Dublin exigent la reprise de 500 pages de droit de l'UE. Le premier **Comité contre l'adhésion à Schengen et à l'UE** s'est déjà constitué en **Suisse Romande**. Il se présente au public au cours d'une conférence de presse le 14 mars 2005.

Le 31 mars 2005, l'UDC dépose près de **86'000 signatures attestées en faveur d'un référendum contre l'adhésion à Schengen**. Les signatures ont été récoltées en moins de 100 jours. L'UDC s'insurge contre le fait que les communes prennent trop de temps pour attester les signatures ou ne les attestent pas selon des critères uniformes.

AVRIL

Sur le thème „Schengen augmente la criminalité et le travail au noir“, les délégués de l'UDC tiennent leur assemblée le 2 avril 2005 au **Mystery Park Interlaken**.

Le 5 avril, le Comité d'action suisse contre l'adhésion à Schengen/UE lance, sous la direction de l'UDC, la **campagne de votation contre Schengen/Dublin** en organisant une conférence de presse à la gare de Berne. Il dévoile à cette occasion l'affiche Non à Schengen, d'une dimension de 4 mètres sur 3.



Le 12 avril, les tireurs, les chasseurs et les collectionneurs d'armes se présentent devant la presse avec le **Comité pour un droit des armes libéral** et lancent leur campagne contre Schengen/Dublin en vue de la votation.

MAI

Le conseiller national Christian Speck (né le 22 décembre 1937) **décède de manière tout à fait inattendue le 5 mai 2005**. Représentant le canton d'Argovie au Conseil national de 1995 à 2005, Christian Speck, qui était maître-boulangier, a présidé l'Association suisse des boulangers-confiseurs à partir de 1998. Il a été à la tête de l'autorité exécutive d'Oberkulm de 1973 à 1996. En sa qualité de conseiller national, Christian Speck s'est particulièrement intéressé à la politique énergétique. Il siégeait au conseil d'administration de plusieurs entreprises électriques. **Lieni Füglistaller** lui a succédé au Conseil national où elle a prêté serment le 30 mai 2005, au début de la session d'été.

Le 5 mai 2005 (la plupart des Suisses reçoivent ce jour-là la documentation pour la votation), l'UDC organise une réunion pour la presse et démontre que la „**Conception de l'information Schengen**“ mise en place par l'administration fonctionne parfaitement. Ces jours, une avalanche sans précédent d'annonces publicitaires et d'articles de tous les partis et de la plupart des associations en faveur de Schengen/Dublin et contre l'UDC s'abat dans la presse.

La campagne pour les accords de Schengen/Dublin atteint son point culminant. Le Conseil fédéral et d'autres partisans de Schengen vendent le projet au peuple en lui faisant croire que „**Schengen accroît la sécurité**. “ L'UDC se demande pourquoi le Conseil fédéral et l'administration se battent avec autant d'acharnement pour un oui. Pour augmenter de 1 pour mille le nombre d'arrestations en Suisse? Certainement pas. L'unique raison est qu'avec l'acceptation de l'accord de Schengen, l'objectif convoité depuis longtemps d'une adhésion à l'UE est enfin à portée de main.

Le 8 mai, le **conseiller fédéral Christoph Blocher** est le seul membre du gouvernement à prendre la parole pour la commémoration du 60e anniversaire de la fin de la guerre de 39-45. Il saisit l'occasion pour mettre en évidence l'importance des frontières. De nombreux adversaires politiques estiment qu'il s'agit d'un appel à voter contre l'adhésion à Schengen/Dublin.

Le 13 mai, **des agents de police et des gardes-frontière regroupés en comité contre Schengen** se présentent, en partie cagoulés, devant la presse. Etaient-ce de vrais policiers? La question a occupé les médias pendant des jours.



Le 20 mai, une nouvelle **conférence de presse** du Comité d'action contre l'adhésion à Schengen/UE est organisée au Palais fédéral. Schengen/Dublin est un **cheval de Troie** dans le sens le plus vrai du terme. L'accord est présenté sous un bel emballage et accompagné d'un flot d'éloges. Mais il s'agit d'un cadeau trompeur. L'évolution de l'accord, et donc ses conséquences pour la Suisse, sont imprévisibles. A l'issue de la conférence de presse, les conseillers nationaux et les conseillers aux Etats de l'UDC traînent un cheval de Troie de 7,6 mètres sur la place fédérale. Les nombreux représentants de la presse qui avaient répondu à l'invitation ont tenté, les jours suivants, de passer sous silence le cheval de Troie alors qu'ils avaient, pendant des jours, disserté sur les „policiers masqués“. Le Comité décide par conséquent de partir en tournée dans toute la Suisse avec le cheval de Troie.

JUIN

Le 5 juin 2005, le peuple accepte à une majorité de **54,6 pour cent les accords de Schengen/Dublin**. La participation au scrutin s'élève à 56,63 pour cent. Les Suisses disent également oui, à **58 pour cent, à la loi sur le partenariat**. Le projet de loi fédérale sur le partenariat enregistré crée une nouvelle institution juridique qui permet à deux personnes de même sexe de protéger juridiquement leur relation.

Un jour après la votation perdue sur Schengen, l'UDC présente aux médias un document avec qui découlent du résultat du scrutin:

1. L'adhésion à l'UE n'est pas un objectif de la politique extérieure suisse;

2. La demande d'adhésion à l'UE est retirée;
3. La législation doit être adaptée à la nouvelle politique étrangère;
4. Le référendum en matière de traités d'Etat est étendu;
5. Le Bureau de l'intégration est supprimé;
6. La Suisse cherche à conclure des accords avec des marchés en croissance;
7. Le Conseil fédéral mise à nouveau sur les forces de la Suisse.

Session d'été 2005 (30 mai – 17 juin 2005)

Au début de la session d'été, la Chambre basse observe une minute de silence pour rendre hommage aux conseillers nationaux Christian Speck (UDC) et Jost Gross (PS), décédés de manière inattendue. Appelée à succéder à Christian Speck, Lieni Füglistaller prête ensuite serment.

Les objets les plus âprement controversés de la session sont le programme d'allègement budgétaire 04 et l'initiative pour des aliments sans OGM. S'agissant du programme d'allègement budgétaire, il a été possible de repousser clairement, par 113 voix contre 63, une proposition de non entrée en matière et, par 113 voix contre 64, une proposition de renvoi émanant du camp de la gauche et des Verts. En revanche, la minorité UDC qui demande des coupes plus élevées dans l'aide au développement et aux pays de l'Est est battue. Le Conseil national rejette l'initiative pour des aliments sans OGM.

Le groupe UDC manifeste ses sentiments mitigés à l'égard des comptes 2004. Comme annoncé, 14 représentants de l'UDC refusent les comptes, 9 s'abstiennent et 13 les acceptent. Presque tous les autres députés approuvent les comptes ainsi que les arrêtés fédéraux connexes sur les grands projets ferroviaires et les EPF.

Le 8 juillet 2005, le **Comité suisse pour des emplois sûrs et des assurances sociales saines** donne le coup d'envoi de la campagne contre l'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux membres UE d'Europe de l'Est. La co-présidence du comité interpartis se compose des conseillers nationaux Ueli Maurer (UDC), Oskar Freysinger (UDC), Ulrich Schlüer (UDC), Jacques Pagan (UDC), Christian Waber (UDF), Attilio Bignasca (Lega), Bernhard Hess (DS), Pirmin Schwander (ASIN), Hans Fehr (ASIN) et Luzi Stamm (ASIN).



Le 18 juillet 2005, le **Comité des arts et métiers et de l'économie „Non à l'immigration de l'Est“** se lance à son tour dans la campagne contre le projet d'extension de la libre circulation.

AOUT

Le 5 août, le **Comité suisse „Agriculteurs contre l'extension de la libre circulation des personnes à l'Est“** se présente à la presse à Berne et tente de montrer que l'extension de la libre circulation nuit à l'agriculture plus qu'elle ne la sert.

La mise en oeuvre de la politique agricole 2007 est en cours. Les changements intervenus dans l'UE et notamment son élargissement à l'Est placent l'agriculture suisse devant des défis supplémentaires. Les négociations menées dans le cadre de l'OMC laissent entrevoir les difficultés auxquelles l'agriculture sera confrontée à l'avenir. Et la consultation sur la „Politique agricole 2011“ ne va pas tarder. Dans son nouveau **document stratégique „Pour une agriculture fondée sur l'esprit d'entreprise“** dévoilé au cours d'une conférence de presse le 12 août, l'UDC présente les objectifs politiques à atteindre durant les dix à vingt années à venir.

Le **Comité Romand contre l'immigration de l'est** donne, le 15 août, le coup d'envoi à sa campagne contre l'extension de la libre circulation à l'Est.

Le 20 août, les délégués de l'UDC réunis au Sântis adoptent „**l'Agenda 2007“**, le **programme économique de l'UDC jusqu'en 2007**.

Lors d'une conférence de presse, le 25 août, le Comité pour des emplois sûrs et des assurances sociales saines informe des **dangers** qui menacent un an après l'introduction de la libre circulation des personnes avec les „anciens“ pays de l'UE.

SEPTEMBRE

Session d'automne 2005 (19 septembre – 7 octobre 2005)

La session est certainement jusqu'ici la plus réussie de la législature. Il a été possible non seulement de faire admettre par le Conseil national, malgré la résistance de la gauche, le durcissement de la loi sur l'asile et une loi restrictive sur les étrangers, mais aussi d'imposer les idées de l'UDC dans le débat sur l'AI ainsi que sur la loi relative à l'approvisionnement électrique. Comme pour couronner le tout, le Conseil des Etats a même encore limité le droit de recours des associations au cours des deux derniers jours de la session.

En ce qui concerne l'élection des juges, le bilan est en revanche mitigé. La nomination de Theo Bopp à la présidence du Tribunal militaire de cassation et celle de Hans Urech à la présidence du nouveau Tribunal administratif fédéral sont réjouissantes. En revanche, l'UDC est pour l'instant clairement sous-représentée puisqu'elle ne dispose que de 9 juges dans le nouveau tribunal au lieu des 14 qui lui reviennent. Cette situation doit être corrigée dès qu'une vacance se présente. A titre de compensation, l'UDC se voit attribuer un autre siège, occupé par Christoph Bandli, à la direction provisoire du tribunal.

Jusqu'à la fin de 2004, quelque 34 milliards de francs ont déjà été dépensés pour des assainissements extraordinaires des **caisses de pension de la Confédération et des régies fédérales**. Pourtant, le financement des caisses de pension fédérales ou proches de la Confédération n'est toujours pas garanti, certaines de ces institutions présentant même un découvert qui menace leur existence. Dans un document de fond présenté au cours d'une conférence de presse le 22 septembre, l'UDC passe en revue les mesures d'assainissement adoptées jusqu'ici et les problèmes qu'il reste à régler. De plus, elle formule sept exigences qui sont autant de propositions de solutions. Grâce à ce document, les Suisses peuvent pour la première fois constater clairement qu'un quart environ de l'endettement de la Confédération provient des prestations excessives versées par les caisses de pension fédérales.

La campagne en vue de la votation sur l'extension de la libre circulation des personnes à l'Est pâtit d'une nette scission au sein du parti. Le conseiller national Peter Spuhler (TG), en particulier, s'engage pour le Oui, contrairement au mot d'ordre adopté par le parti. Les deux conseillers fédéraux UDC sont également favorables au projet. Pour la base du parti, ces divergences d'opinion sont plutôt inhabituelles et pas toujours faciles à comprendre. Le résultat du scrutin devrait s'en ressentir.

Le 25 septembre, les Suisses acceptent, à une majorité de **56 pour cent**, l'**extension de l'accord sur la libre circulation des personnes** aux dix nouveaux Etats membres de l'UE. La participation au scrutin a une nouvelle fois été relativement élevée puisqu'elle atteint 53,8 pour cent.

OCTOBRE

Les partis bourgeois se mettent d'accord pour confier la **direction de la campagne** en faveur de la modification de la loi sur le travail à l'UDC et celle contre le moratoire sur le génie génétique au PRD.

Le 7 octobre, le **comité** interpartis „**pour des gares et des aéroports animés**“ lance, sous la direction de l'UDC, la campagne pour l'acceptation de la modification de la loi sur le travail.

Le 15 octobre, l'**assemblée des délégués de l'UDC** qui réunit quelque 470 délégués, hôtes et journalistes à la **Linth-Arena de Näfels** (GL) débat des deux objets soumis au souverain au mois de novembre. Par **330 voix contre 27**, les délégués disent **Oui** à la loi révisée sur le travail (horaires d'ouverture des magasins dans les grandes gares et les aéroports de Suisse). S'agissant de l'initiative populaire „pour des aliments produits sans manipulations génétiques“, les avis sont plus partagés. Les intérêts économiques de la place scientifique suisse s'opposent aux intérêts d'une partie de l'agriculture. Finalement, les délégués décident, par **229 voix contre 109**, de recommander le **Non** à cette initiative.

La moitié de la législature est déjà derrière nous. Le 21 octobre, l'UDC en tire, devant la presse, un **bilan intermédiaire**. Durant les deux premières années de cette législature, l'UDC a poursuivi sa progression. Dans les onze cantons où ont eu lieu des élections législatives, elle est parvenue à augmenter sa part électorale, sauf dans le canton d'Argovie. La croissance de l'UDC est visible et perceptible surtout en Suisse romande, au Tessin et en Suisse centrale. Environ 5000 nouveaux membres ont été enregistrés pendant ces deux années et 59 nouvelles sections locales ont été fondées.

Selon les sondages de l'institut de recherche Gfs, l'UDC a pris le leadership dans les dossiers politiques les plus importants.

Le 26 octobre, le **comité** interpartis „**Les jeunes pour des gares animées**“ lance sa campagne en faveur du oui à la loi révisée sur le travail en organisant une conférence de presse au Shopville de la gare principale de Zurich.

NOVEMBRE

Le 10 novembre, le **Comité romand pour des gares et des aéroports animés** se présente à la presse à Lausanne-Ouchy et donne ainsi le coup d'envoi à sa campagne visant à faire accepter la modification de la loi sur le travail.

Le 15 novembre, l'UDC présente au public son document de fond „**Pour une armée de milice adaptée à la menace**“ qu'elle a mis à jour. Par ses décisions du mois de mai, le Conseil fédéral a sournoisement lancé une nouvelle réforme de l'armée. Armée 08/11 ne serait qu'une optimisation d'Armée XXI. Mais on voit aujourd'hui qu'il s'agit d'une nouvelle réforme en profondeur. De plus en plus de milieux proches de l'armée suivent le développement actuel avec inquiétude et se rangent derrière les positions défendues par l'UDC.



Le 18 novembre, l'UDC dépose à la Chancellerie fédérale l'**initiative populaire pour des naturalisations démocratiques** revêtue de 103'017 signatures validées. Lors d'un premier décompte, la Chancellerie fédérale a constaté que certains citoyens avaient signé plusieurs fois le texte et déclaré certaines signatures non valables. Le gouvernement a dès lors demandé une nouvelle vérification détaillée. Finalement, 100'038 signatures valables ont été déposés. L'initiative a donc abouti, mais avec la plus faible marge, en termes de signatures, enregistrée jusqu'ici.

A la fin de cette année, la Confédération aura accumulé une dette de l'ordre de 130 milliards de francs. Et le Message du Conseil fédéral sur le budget 2006 prévoit un nouvel endettement de plus de deux milliards. Les partis de centre-gauche parlent certes régulièrement d'économies, mais ils produisent surtout des dettes. La Suisse n'a en réalité jamais économisé. Elle vit aux frais des générations à venir. L'UDC refuse désormais de cautionner cette politique déficitaire. Si le budget 2006 n'est pas équilibré, le groupe UDC au Conseil national demandera son renvoi. Telle est la position que l'UDC défend le 25 novembre lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle présente aussi son document de fond „**Des finances saines, condition indispensable à la relance économique**“.

Le 27 novembre, le peuple dit **oui**, à une majorité de 55,7 pour cent, à l'**initiative pour des aliments sans OGM**. Il **approuve** également, mais avec tout juste 50,6 pour cent des voix, la **loi révisée sur le travail**.

DECEMBRE

Une **assemblée extraordinaire des délégués** est réunie le 3 décembre à Suhr (AG) sur le thème „**La politique européenne de la Suisse, 13 ans après le vote sur L'EEE**“. Le président de la Confédération Samuel Schmid explique la position du Conseil fédéral à l'égard de l'UE, 13 ans après le vote sur l'EEE. Le conseiller fédéral Christoph Blocher saisit l'occasion pour parler de l'importance de l'indépendance suisse. Les délégués adoptent les dix exigences formulées dans le document de fond intitulé „La chance de la Suisse: la force par l'indépendance“.

Session d'hiver 2005 (28 novembre – 16 décembre 2005)

L'UDC enregistre deux premières au cours de cette session. D'une part, un élu UDC de Suisse Romande prend pour la première fois le chemin du perchoir pour devenir le premier citoyen du pays. Le conseiller national André Bugnon est en effet élu deuxième vice-président de la Grande Chambre. D'autre part, le conseiller aux Etats Christoffel Brändli devient le deuxième vice-président de la Chambre haute et le premier représentant UDC élu à ce poste. A l'occasion du repas de groupe, hommage est rendu au conseiller fédéral Samuel Schmid pour son année présidentielle.

Selon le principe de l'ancienneté, la présidence de la Confédération doit revenir au conseiller fédéral Leuenberger. Dans la perspective de cette élection, le groupe UDC fait état des importants dossiers en suspens au DETEC qui empêchent le conseiller fédéral Leuenberger d'assumer encore les obligations supplémentaires liées à la présidence de la Confédération. Il propose dès lors de sauter le tour de Leuenberger et d'élire à sa place la conseillère fédérale Calmy-Rey selon le principe de rotation. La proposition n'obtient toutefois pas la majorité.

Parmi les objets à l'ordre du jour, le débat sur le budget est prioritaire aux yeux de l'UDC. L'équilibre budgétaire ne peut être atteint, faute d'une attitude conséquente des élus bourgeois au Parlement. L'UDC, comme elle l'avait annoncé, rejette à une forte majorité le budget 2006. Le Oui à la révision de la loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers en votation finale peut en revanche être considéré comme un succès. Le référendum de la gauche ne se fera toutefois pas longtemps attendre.

2. Interventions du groupe parlementaire UDC

Le groupe parlementaire UDC et ses membres ont déposé durant l'exercice écoulé 16 **initiatives parlementaires**, 75 **motions**, 21 **postulats**, 112 **interpellations** et 24 **questions ordinaires**. La liste complète des interventions peut être consultée sur Internet à l'adresse www.parlement.ch (Curia Vista, objets parlementaires) selon les groupes parlementaires, les membres des conseils, la date ou le thème.

3. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

L'UDC a participé en 2005 à **55 procédures de consultation**:

- loi fédérale sur la profession d'avocat de brevet, consultation informelle
- révision de la loi sur les brevets / deuxième procédure de consultation
- mesures pour le respect des objectifs de réduction selon la loi sur le CO₂
- modification de la loi sur l'imposition des huiles minérales du 21 juin 1996
- arrêté fédéral sur l'approbation de l'accord de La Haye sur le droit applicable aux trusts et leur reconnaissance
- II. rapport partiel de la commission d'experts instituée par le Conseil fédéral "Sanctions dans la surveillance des marchés financiers"
- révision de la loi sur les droits d'auteur
- révision de la loi fédérale sur l'assurance-accidents
- nouvelle conception de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (NPT); rapport final et organisation du projet pour la législation d'application
- ordonnance départementale du DFI concernant le nouveau droit sur les produits chimiques
- simplification de l'étude d'impact sur l'environnement et lutte contre les abus par une précision du droit de recours des associations
- loi fédérale sur l'introduction de l'initiative populaire générale
- révision de la législation fédérale sur les droits politiques
- projet de loi fédérale sur les mesures de contrainte policièreS dans le domaine du droit des étrangers et des transports de détenus sur mandat de la Confédération
- initiative parlementaire (modification de la loi sur la nationalité)
- nouvelle conception de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (NPT) – gestion du trafic en Suisse (GT-CH 2008)
- modification de l'ordonnance sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité dans la prévoyance professionnelle (OPP2) dans le cadre de la 1^{re} révision de la LPP (3^e paquet)
- modification de l'ordonnance 2 de la loi sur le travail (OLT 2) / établissements hôteliers
- consultation concernant la révision partielle de l'ordonnance sur le registre du commerce (adaptation à la suite de la modification du Code civil suisse dans le domaine du droit des fondations)
- rapport explicatif concernant l'application des recommandations du Groupe d'ac-

- tion financière sur la lutte contre le blanchiment de capitaux
- projet de modification de l'ordonnance restreignant l'admission de fournisseurs de prestations à charge de l'assurance-maladie obligatoire
 - modification du Code pénal suisse et du Code pénal militaire concernant la responsabilité pénale des providers et les compétences de la Confédération dans la poursuite d'actions pénales basées sur des réseaux de communication électroniques (criminalité Internet)
 - loi fédérale sur les redevances et les taxes dans le domaine du Département fédéral de l'environnement, des transports, de la communication et de l'énergie (DETEC)
 - mise en vigueur et adaptation des dispositions d'application concernant la révision partielle de la loi sur les universités
 - avant-projet de loi fédérale sur les systèmes d'information policiers de la Confédération
 - modification de la loi fédérale sur le libre établissement des avocates et avocats (loi sur les avocats, LEA)
 - loi fédérale sur les mesures contre la propagande violente et la violence à l'occasion de manifestations sportives
 - ordonnance sur l'Institut fédéral des hautes écoles en formation professionnelle
 - reprise du droit UE sur l'hygiène alimentaire et restructuration des ordonnances concernant la loi sur les denrées alimentaires
 - fonds pour le trafic d'agglomération et les routes nationales (fonds d'infrastructure)
 - in. parl. Conseil national (groupe C). Loi sur l'organisation de la poste. Modification
 - 11^e révision de l'AVS (réforme des prestations)
 - révision partielle du droit de l'aménagement du territoire
 - rapport de la commission d'experts "Application de l'harmonisation fiscale"
 - avant-projet de loi concernant l'examen et le renforcement du système de cautionnement des arts et métiers
 - introduction du passeport biométrique
 - avant-projet de modification de la loi et de l'ordonnance concernant les pièces d'identité des citoyens suisses
 - loi fédérale sur l'assurance-maladie. Révision partielle. Amélioration de la compensation du risque
 - révision de la loi fédérale sur l'information des consommateurs
 - modification de la loi fédérale sur la procédure pénale fédérale: indemnisation des dépenses extraordinaires des organes cantonaux agissant comme police judiciaire de la Confédération
 - loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC)
 - révision totale de la loi fédérale concernant la fondation "Pro Helvetia" (loi Pro Helvetia, LPH)
 - arrêté fédéral sur l'approbation et l'application de la convention concernant la responsabilité dans le domaine de l'énergie nucléaire
 - loi fédérale sur les professions de la psychologie
 - révision partielle de la loi fédérale sur les forêts
 - adaptation des structures de l'asile, modifications de l'ordonnance 2 sur l'asile concernant les questions de financement et autres ordonnances
 - avant-projet du rapport du Conseil fédéral sur la situation des gens du voyage en Suisse
 - adaptation des dispositions d'exécution sur les mesures d'accompagnement

- concernant la libre circulation des personnes
- loi fédérale sur la géoinformation
- faisabilité du stockage (projet Opalinuston, Weinland zurichois)
- politique agricole 2011 – développement de la politique agricole
- mesures complémentaires dans le domaine du droit pénal pour l'application du statut de Rome de la Cour pénale internationale
- mesures urgentes dans le domaine de l'imposition des couples
- mise en oeuvre sur le plan interne du Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OP-CAT)

4. Documents de fond de l'UDC

En 2005, six documents de fond ont été préparés et publiés:

Février	Plus de performances et moins de fonctionnarisation. La situation du marché des places d'apprentissage
Août	Pour une agriculture fondée sur l'esprit d'entreprise
Septembre	Assainissement des caisses de pension de la Confédération et proches de la Confédération
Novembre	Pour une armée de milice adaptée à la menace (version revue)
Novembre	Des finances publiques saines, condition indispensable à la relance économique
Décembre	La chance de la Suisse: la force par l'indépendance

5. Communiqués, services de presse, journal du parti, conférences de presse

En 2005, l'UDC a publié **100 communiqués de presse** (contre 84 l'année précédente). **53 éditions du service de presse** ont été produites et diffusées, dont une édition spéciale pour la votation Schengen/Dublin. Comme les années précédentes, **le journal du parti SVPja a paru douze fois** avec un tirage de 53'500 exemplaires.

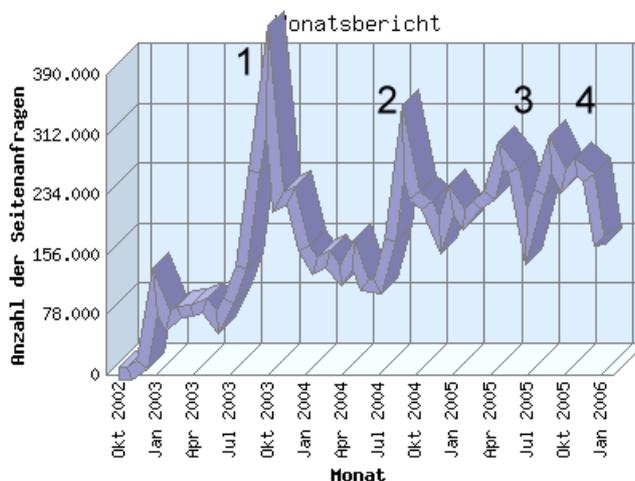
L'UDC a tenu 15 conférences de presse en 2005. Ces manifestations portaient sur les thèmes suivants:

03.01.2005	Points forts politiques de l'UDC en 2005
08.02.2005	Swiss: empêcher un nouvel effondrement!
22.02.2005	L'UDC indique les vrais problèmes du marché des places d'apprentissage
14.03.2005	La Suisse romande se bat contre l'adhésion à Schengen
31.03.2005	Référendum contre Schengen déposé avec plus de 85'000 signatures
05.04.2005	Lancement de la campagne de votation contre Schengen/Dublin

06.05.2005	Schengen: l'objectif manifeste est l'adhésion à l'UE!
20.05.2005	Schengen/Dublin – un cheval de Troie!
06.06.2005	Réorientation de la politique étrangère suisse
12.08.2005	Pour une agriculture fondée sur l'esprit d'entreprise
22.09.2005	Assainissement des caisses de pension de la Confédération et proches de la Confédération
21.10.2005	Bilan de l'UDC à la mi-temps de la législature 03-07
15.11.2005	Nouvelle orientation de l'armée suisse
18.11.2005	Dépôt de l'initiative pour des naturalisations démocratiques
25.11.2005	Des finances saines sont indispensables à la reprise économique

6. Internet

Le nombre de visiteurs sur le site www.udc.ch ne cesse de croître depuis 2002. Octobre 2003 (élections) a été le mois record avec 381'175 pages appelées (chiffre 1 sur le graphique). Vient ensuite le mois de septembre 2004 (votations sur les projets de naturalisation). Les votations de l'année 2005 sur Schengen/Dublin (cf. chiffre 3 dans le graphique) et sur l'extension de la libre circulation à l'est (cf. chiffre 4 du graphique) sont d'autres moments forts avec, dans le même ordre, 285'072 et 287'261 pages appelées. Sur l'ensemble de l'année 2005, 3,5 millions de pages ont été visitées (1,5 million en 2004).



(Légendes: Rapport mensuel : Nombre de pages appelées par mois)

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués de l'UDC Suisse est composée de 750 délégués. Elle est l'organe suprême du parti.

Assemblée des délégués du 8 janvier 2005 à La Chaux-de-Fonds (NE)

Mot d'ordre concernant la votation populaire du 25 septembre 2005

Le conseiller fédéral Christoph Blocher explique la position du Conseil fédéral concernant l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux membres UE d'Europe de l'Est. Par ailleurs, l'assemblée des délégués discute du nouveau document stratégique UDC concernant l'agriculture.

Adoption du mot d'ordre

Par 94 voix contre 297, l'AD recommande le rejet de l'extension de la libre circulation aux pays de l'est.

Assemblée des délégués du 2 avril 2005 à Interlaken (BE)

Schengen accroît la criminalité et le travail au noir

A côté de plusieurs orateurs qui expliquent les effets négatifs de Schengen sur le travail au noir et la criminalité, l'assemblée des délégués écoute l'orateur invité Udo Ulfkotte (Francfort sur le Main). Comme dans son livre "Grenzenlos kriminell" (Criminalité sans frontière), ce spécialiste de la sécurité montre que le trafic de drogues, le blanchiment d'argent sale et d'autres activités du crime organisé ne s'arrêtent plus, depuis fort longtemps, aux frontières extérieures de l'UE, mais que l'élargissement de l'UE à l'est a au contraire renforcé le potentiel de la criminalité.

Assemblée des délégués du 20 août 2005 sur le Säntis

Le programme économique de l'UDC jusqu'en 2007

L'UDC veut agir: l'économie suisse doit croître, et non pas l'Etat et l'administration. Les entreprises doivent pouvoir se concentrer en premier lieu sur leurs objectifs économiques sans perdre de temps avec une bureaucratie envahissante. Seule une économie florissante garantit des emplois et la prospérité. Il faut donc accroître les performances et la productivité. Parti des classes moyennes, des arts et métiers et de l'économie, l'UDC se bat pour que l'économie dispose de conditions-cadres favorables. Dans son "Agenda 2007", l'UDC fait onze propositions constructives au Conseil fédéral, au Par-

lement et aux autres partis, des idées qu'il s'agit de concrétiser dans les deux années à venir. "L'Agenda 2007" est approuvé à l'unanimité.

Assemblée des délégués du 15 octobre 2005 à Näfels (GL)

Mots d'ordre concernant les votations populaires du 27 novembre 2005

Les conseillers nationaux Peter Föhn (UDC) et André Daguët (PS) interviennent pour et contre la modification de la loi sur le travail qui vise à garantir les horaires d'ouverture des commerces dans les grandes gares et les aéroports.

Les conseillers nationaux Josef Kunz (UDC) et Hansruedi Wandfluh (UDC) présentent un exposé pour et un autre contre l'initiative populaire pour des aliments produits sans manipulation génétique.

Adoption des mots d'ordre

Par 330 voix contre 27, l'AD recommande l'acceptation de la modification de la loi sur le travail.

Par 109 voix contre 229, l'AD recommande le rejet de l'initiative pour des aliments produits sans manipulation génétique.

Assemblée extraordinaire des délégués du 3 décembre 2005 à Suhr (AG)

13 ans après le vote sur l'EEE: point de la situation en politique européenne

Samuel Schmid, président de la Confédération, présente la position du Conseil fédéral par rapport à l'UE treize ans après le rejet de l'EEE et après les deux votations populaires qui ont eu lieu en 2005 sur ce thème. Christoph Blocher, conseiller fédéral, expose quelques réflexions sur la valeur de l'indépendance suisse. A l'unanimité, les délégués approuvent les dix revendications formulées par l'UDC dans son document „**La chance de la Suisse: la force par l'indépendance**“.

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 106 membres.

Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts (état au 31.12.2005):

Président du parti	Ueli Maurer, ZH
Vice-présidents	Toni Brunner, CN, SG, Jean Fattebert, CN, VD Sylvia Flückiger, AG
Représentants de l'UDC au Conseil fédéral	Christoph Blocher, CF, ZH Samuel Schmid, CF, BE
Président du groupe	Caspar Baader, CN, BL
Secrétaire général	Gregor A. Rutz, ZH
Présidente des Femmes UDC	Rita Gygax, BE
Président des Seniors UDC	Hanspeter Seiler, anc. CN, BE
Président UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des partis cantonaux	AG Thomas Lüpold AI Bruno Lindenmann Emil Mock AR Jakob Freund BE Hermann Weyeneth, CN BL Dieter Spiess BS Angelika Zanolari FR Jean-Luc Rimaz GE Jacques Pagan, CN GL Peter Rothlin GR Barbara Janom Steiner JU Roland Koller LU Otto Laubacher, CN NE Yvan Perrin, CN NW Peter Wyss OW Albert Sigrist SG Toni Brunner, CN SH Werner Bolli SO Heinz Müller SZ Pirmin Schwander, CN

	TG	Martin Stuber
	TI	Paolo Wicht
	UR	Paul Dubacher
	VD	Pascal Dessauges
	VS	Raphaël Filliez (Valais romand)
	VS	Franz Ruppen (Haut-Valais)
	ZG	NR Marcel Scherer
	ZH	Ursula Moor a.i.
	JUDC	Joël Thüring

Membres élus selon art.18 ch. 1 al. 2 ch. des statuts:

AG	- Hans-Peter Wüthrich - Lieni Füglistaller - Roger Fricker
AI	- Hans Brülisauer
AR	- Edgar Bischof
BE	- Adrian Amstutz, CN - Jolanda Brunner - Judith Renner Bach - Franziska Schluemp - Christoph Neuhaus
BL	- Rudolf Furrer - Thomas de Courten
BS	- NR Jean Henri Dunant - Andreas Ungricht
FR	- Daniel C. Schär - Daniel Streich
GE	- Pierre Schifferli - Robert Iselin
GL	- Ernst Luchsinger
GR	- NR Brigitta Gadiant - NR Hansjörg Hassler
JU	- Philippe Müller
LU	- René Kuhn
NE	- Frédéric Guyot

	- Walter Willener
NW	- Jörg Genhart
OW	- Adrian Halter
SG	- Stefan Kölliker - Markus Straub - NR Theophil Pfister
SH	- Hannes Germann, CE
SO	- Beat Ehram - Walter Wobmann, CN
SZ	- Ueli Brügger - Therese Fuchs
TG	- Hermine Hascher - Hansjörg Walter, CN
TI	- Eros Mellini
UR	- Gusti Planzer
VD	- Nathalie Falcone - Gérald Nicod - Claude-Alain Voiblet
VS	- Fredy Ursprung (Haut-Valais) - NR Oskar Freysinger (Valais romand)
ZG	- Vreni Althaus
ZH	- Max Binder, CN - Toni Bortoluzzi, CN - Rita Fuhrer, CdE - Ernst Schibli, CN - Ulrich Schlüer, CN - Claudio Zanetti - Josephine Bianda
JSVP	- Desirée Stutz - Erich Hess

Membres élus selon art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 2:
(au maximum 15 autres membres)

BE	- Ursula Haller, CN
GR	- Reto Rauch
LU	- Hannes Estermann - Otto Laubacher, CN
SG	- Jasmin Hutter, CN - Marianne Steiner
SH	- Cornelia Stamm Hurter
SO	- Ernest Cavin
VD	- Michaël Buffat
ZH	- Christoph Mörgeli, CN - Hans Fehr, CN - Esther Weber

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 28 membres nommés d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veille à ce que les demandes de ceux-ci soient satisfaites. Organe d'arbitrage, le CD enquête et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti ainsi que de sections cantonales, de district ou locales (état du 31.12.2005).

Le président de l'UDC Suisse	Ueli Maurer, CN
Les trois vice-présidents	Toni Brunner, CN
	Jean Fattebert, CN
	Sylvia Flückiger
Les représentants au Conseil fédéral	Christoph Blocher, CF
	Samuel Schmid, CF
Le président du groupe	Caspar Baader, CN
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Les présidents des six partis ayant le plus d'électeurs en valeur absolue	Ursula Moor, ZH (a.i.)
	Hermann Weyeneth, CN, BE
	Thomas Lüpold, AG
	Toni Brunner, CN, SG
	Otto Laubacher, CN, LU
	Pascal Dessauges, VD
La présidente des Femmes UDC Suisse	Rita Gygax-Schwarz
Le président des Seniors UDC Suisse	Hanspeter Seiler, anc. CN
Le président des Jeunes UDC Suisse	Joël Thüring
Membre du bureau du CD	Adrian Amstutz, CN
Représentants de la Suisse romande	Jacques Pagan, CN
Représentants de la Suisse italienne	Eros Mellini
Représentante de la Suisse romanche	Barbara Janom Steiner
Autres membres	Michèle Blöchliger This Jenny, CE Otto Laubacher, CN Christoph Mörgeli, CN Hans Fehr, CN Hansjörg Walter, CN Angelika Zanolari

4. Bureau du Comité directeur

Le Bureau du Comité directeur (Bureau CD) se compose de sept membres (état au 31.12.2005).

Fonction	Collaboratrice / Collaborateur
Le président de l'UDC Suisse	Ueli Maurer, CN
Le vice-président de l'UDC Suisse	Toni Brunner, CN
Le vice-président de l'UDC Suisse	Jean Fattebert, CN
La vice-présidente de l'UDC Suisse	Sylvia Flückiger, députée
Le président du groupe	Caspar Baader, CN
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Membre	Adrian Amstutz, CN

5. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Durant l'exercice écoulé, les collaboratrices et collaborateurs suivants ont travaillé au secrétariat général (état au 31.12.2005):

Fonction	Collaborateur / Collaboratrice
Secrétaire général	Rutz Gregor A., Küsnacht (ZH)
Secrétaire générale adjointe	Panayides Aliko M., Ostermundigen (BE)
Porte-parole	Jäggi Roman S., Fülenbach (SO)
Porte-parole adjoint	Glauser Simon, Berne
Collaborateurs scientifiques	Grünenfelder Jeannine, Wangs (SG)
	Porchet Thomas, Winterthur (ZH)
	Martin Urs, Oberaach (TG)
Coordinatrice UDC Romandie	Demont Gilberte, Morat (FR)
Formation/Femmes	Kaufmann Ilse, Bülach (ZH)
Direction du secrétariat	Küng Rahel, Guin (FR)
Secrétariat/Assistante du groupe	Kürschner Daniela, Thörishaus (BE), dès 7.2.
Secrétariat	Rebora Susanne, Schliern (BE)
Charge de projet	Zollinger Markus, Zürich (ZH)

5. Groupe de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil des Etats élus sur les listes des partis cantonaux UDC se réunissent pour former un groupe indépendant. Le groupe parlementaire UDC défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseillers fédéraux

- Schmid Samuel, chef DDPS, Rüti b. Büren (BE); élu le 6.12.2000; en fonction depuis le 1.1.2001
- Blocher Christoph, chef DFJP, Herrliberg (ZH); élu le 10.12.2003, en fonction depuis le 1.1.2004

Président de la Confédération 2005

- Samuel Schmid, conseiller fédéral, Rüti b. Büren (BE)

Conseillères et conseillers nationaux (état au 31.12.2005)

AG	Giezendanner Ulrich, Rothrist Glur Walter, Glashütten Mathys Hans-Ulrich, Holziken Siegrist Ulrich, Lenzburg Speck Christian, Oberkulm († 5.5.) Lieni Füglistaller, Rudolfstetten (dès le 30.5.) Stamm Luzi, Baden
BE	Amstutz Adrian, Sigriswil Haller Ursula, Thun Joder Rudolf, Belp Oehrli Fritz Abraham, Teuffenthal Schenk Simon, Trubschachen Schmied Walter, Moutier Wandfluh Hansruedi, Frutigen Weyeneth Hermann, Jegenstorf
BL	Baader Caspar (président du groupe), Gelterkinden Miesch Christian, Titterten
BS	Dunant Jean Henri, Bâle
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Pagan Jacques, Genève Reymond André, Veyrier

GR	Gadient Brigitta M., Coire Hassler Hansjörg, Donath
LU	Kunz Josef, Grosswangen Laubacher Otto, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
SG	Bigger Elmar, Vilters-Wangs Brunner Toni, Ebnat-Kappel Hutter Jasmin, Altstätten Pfister Theophil, Flawil
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Föhn Peter, Muotathal Schwander Pirmin, Lachen
TG	Baumann J. Alexander, Kreuzlingen Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
VD	Bugnon André, Saint-Prex Fattebert Jean, Villars-Bramard Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Scherer Marcel, Hünenberg
ZH	Binder Max, Illnau Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Fehr Hans, Eglisau Kaufmann Hans, Wettswil Keller Robert, Pfäffikon Maurer Ueli, Wernetshausen Mörgeli Christoph, Uerikon Rutschmann Hans, Rafz Schibli Ernst, Otelfingen Schlüer Ulrich, Flaach Stahl Jürg, Winterthour Zuppiger Bruno, Hinwil

Conseillers aux Etats (état au 31.12.2005)

AG	Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick
BE	Lauri Hans, Münsingen
GL	Jenny This, Glaris
GR	Brändli Christoffel, Landquart
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon
TG	Bürgi Hermann, Dussnang
ZH	Hofmann Hans, Horgen

III. VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES

Votation populaire du 5 juin	Rec. UDC	Rec. PRD	Rec. PDC	Rec. SP	Peuple Oui	Peuple Non	Cant. Oui	Cant. Non	
Schengen/Dublin	Non	Oui	Oui	Oui	54.6 %	45.4 %	-	-	accepté
Loi sur le partenariat	Non	Oui	Oui	Oui	58.0 %	42.0 %	-	-	accepté

Votation populaire du 25 septembre	Rec. UDC	Rec. PRD	Rec. PDC	Rec. SP	Peuple Oui	Peuple Non	Cant. Oui	Cant. Non	
Libre circulation des personnes de l'est	Non	Oui	Oui	Oui	56.0 %	44.0 %	-	-	accepté

Votation populaire du 27 novembre	Rec. UDC	Rec. PRD	Rec. PDC	Rec. SP	Peuple Oui	Peuple Non	Cant. Oui	Cant. Non	
Révision de la loi sur le travail	Oui	Oui	Oui	Non	50.6 %	49.4 %	-	-	accepté
Initiative contre le génie génétique	Non	Non	Non	Oui	55.7 %	44.3 %	20+6/2	0	accepté

IV. REPRÉSENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(État au 31 décembre 2005)

Canton	Année électorale	Part électorale UDC aux élections cantonales	Sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges au parlement cantonal
AG	2005	29.3 %	46	140
AI	2000	*	3	49
AR	2002 (tous les 3 ans)	*	8	65
BE	2002	31.8 %	67	200
BL	2003	21.8 %	20	90
BS	2004	12.0 %	15	130
FR	2001 (tous les 5 ans)	16.8 %	16	130
GE	2005	9.6 %	11	100
GL	2002	26.6 %	21	80
GR	2003 (tous les trois ans)	*	33	120
JU	2002	5.6 %	2	60
LU	2003	21.7 %	26	120
NE	2005	15.0 %	17	115
NW	2002	13.6 %	7	60
OW	2002	14.4 %	7	55
SH	2004	35.6 %	30	80
SO	2005	17.6 %	17	100
SG	2004	24.6 %	45	180
SZ	2004	29.3 %	27	100
TG	2004	32.8 %	47	130
TI	2003	4.6 %	6	90
UR	2004	16.8 %	9	64
VD	2002	12.2 %	22	180
VS	2005	5.8 %	6	130
ZG	2002	21.6 %	18	80
ZH	2003	30.2 %	61	180

* pas d'indication car élections par circonscription ou au système majoritaire

V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

UDC Suisse	www.udc.ch	gs@svp.ch
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	paul@bannwart.org
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	info@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.svp-fr.ch	sekretariat@svp-fr.ch
GE	www.udc-geneve.ch	info@udc-geneve.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretariat@udc-jura.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-stgallen.ch	sekretariat@svp-stgallen.ch
SO	www.svp-so.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	yhaas@swissonline.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ticino.ch
UR	www.svp-uri.ch	svp@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Haut-Valais	www.svpo.ch	lukas.jaeger@bluewin.ch
Valais romand	www.udc-valais.ch	sg@udc-valais.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch